



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B2.3 et B2.4

N° de demande :	2007-0279
Catégorie :	Catégorie B, sous-catégories B2.3 (Nature des produits de formulation) et B2.4 (Proportion des produits de formulation)
Produit :	Tue-fourmis liquide Raid
N° d'homologation :	18449
Matière active (m.a.) :	Borax
N° de document de l'ARLA :	1540413

But de la demande

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a reçu une demande d'homologation d'une nouvelle formulation du produit actuellement homologué, Tue-fourmis liquide Raid (Raid Liquid Ant Killer) (n° d'homologation 18449). Le nouveau produit comprend un amérisant qui réduit les risques d'ingestion du produit par les humains. La garantie de la matière active et le profil d'emploi sont les mêmes que ceux du produit homologué.

Évaluation des propriétés chimiques

Tue-fourmis liquide Raid est une solution qui contient la matière active borax à une concentration minimale de 7,7 % et l'agent de conservation chlorure de 1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane à une concentration nominale de 0,064 %. Les exigences en matière d'évaluation des propriétés chimiques du Tue-fourmis liquide Raid sont remplies.

Évaluation sanitaire

L'ajout d'un amérisant à la formulation de la préparation commerciale ne devrait pas modifier le profil toxicologique du Tue-fourmis liquide Raid.

La formulation faisant l'objet de la présente demande ayant la même garantie de matière active et le même profil d'emploi que la formulation homologuée, aucune augmentation de l'exposition professionnelle à la matière active durant et après l'application n'est prévue.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise car la modification à la formulation ne devrait pas faire augmenter l'exposition de l'environnement du produit.

Évaluation de la valeur

L'essai d'efficacité mené en laboratoire a montré que l'efficacité de la nouvelle formulation n'était pas modifiée de manière significative par comparaison à la formulation actuellement homologuée.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de toutes les données disponibles relatives au Tue-fourmis liquide Raid, qui comprend un amérisant, et peut accorder l'homologation complète du produit.

Références

PMRA# 1378982:2006, Efficacy studies, DACO: 10.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.